

# La charte informatique et Internet



## Ce qu'est une charte :

*C'est un ensemble de règles communes que chaque élève et chaque enseignant doivent suivre pour respecter la loi et pour assurer la protection de tous.*



## Pour utiliser Internet à l'école :

*la présence d'un adulte est obligatoire, qu'il s'agisse d'un enseignant ou d'une personne chargée de l'informatique dans le cadre d'une activité scolaire.*

- **Quand tu navigues sur Internet,**

*Si une image te choque malgré les précautions prises par l'école, préviens immédiatement ton enseignant.*



- **Quand tu produis un texte, une image, un son,**

*Pense que cela sera lu, vu ou entendu par d'autres personnes.*

*Tu dois donc t'engager à respecter à la fois ceux dont tu parles et ceux qui vont te lire. La loi interdit les injures, le racisme, la provocation à la violence, la diffamation, l'atteinte à la vie privée.*



- **Quand tu construis un lien vers une adresse mél ou un autre site,**

*Demande l'autorisation à ton enseignant. Il fera les démarches nécessaires.*



## Pour utiliser un texte, une image ou du son

Sur Internet et dans tous les autres cas :

- **pense que chacun est propriétaire de son image.**

*Pour utiliser la photographie d'un adulte, demande son autorisation.*

*Pour celle d'un enfant, tu dois lui demander son accord et celui de ses parents.*



- **pense que chacun est aussi propriétaire de ses œuvres.**

*Pour utiliser une photographie, un dessin, une musique, un texte, tu dois demander l'autorisation au créateur ou à ses héritiers.*

